



COMMISSION REGIONALE de GESTION des COMPETITIONS JEUNES

Réunion du 08 NOVEMBRE 2017

PRESENTS : Messieurs BERTRAND – BRAULT- CUENCA – JULLIAN - MAURIN.

EXCUSES : Monsieur HEVE.



APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Procès Verbal de la réunion précédente est APPROUVE à l'UNANIMITE.



COUPE OCCITANIE
U15

1^{er} TOUR

FEUILLES MANQUANTES

- | | |
|---------|--|
| 24688.1 | ST ANDRE DE SANGONIS OL / MUC F |
| 24692.1 | ST GEORGES RC / MONTPELLIER LUNARET NORD |



CHAMPIONNATS JEUNES
U19 – U17 – U15

U19 REGIONAL 2

DECISION

Match MONTPELLIER PETIT BARD FC / FC BRIOLET – 22185.1

Vu la feuille de match,

Vu le rapport de l'Arbitre mentionnant avoir arrêté la rencontre à la 47^{ème} minute, la sécurité n'étant pas assurée suite à un violent orage,

Par ces Motifs,

La Commission dit **MATCH à REJOUER**

→ La rencontre ci-dessus est donc **remise à UNE DATE ULTERIEURE**. Les Clubs peuvent dès maintenant s'entendre pour le jouer en semaine (accord écrit des 2 Clubs).

U17 REGIONAL 1

DECISION

Match ALES OL / PERPIGNAN OC – 22185.1

Vu la feuille de match,

Vu le rapport de l'Arbitre

Attendu que la rencontre a été arrêtée à la 48^{ème} minute, suite aux mauvaises conditions météorologiques (score 1 à 1),

Par ces Motifs,

La Commission dit MATCH à REJOUER

→ La Commission **décide de FIXER la rencontre ci-dessus au 26 NOVEMBRE 2017**. Les Clubs peuvent dès maintenant s'entendre pour le jouer en semaine (accord écrit des 2 Clubs)

⊙

U17 REGIONAL 2

DECISIONS

Match ALES OL / CASTELNAU LE CRES FC – 22185.1

Vu la feuille de match,

Vu le rapport de l'Arbitre

Attendu que la rencontre a été arrêtée à la 10^{ème} minute, suite aux mauvaises conditions météorologiques,

Par ces Motifs,

La Commission dit MATCH à REJOUER

→ La Commission **décide de FIXER la rencontre ci-dessus au 26 NOVEMBRE 2017**. Les Clubs peuvent dès maintenant s'entendre pour le jouer en semaine (accord écrit des 2 Clubs)

Match STADE BEUCAIROIS 30 / LUNEL GC – 22320.1

Vu la feuille de match,

Vu le rapport circonstancié de l'Arbitre constatant que les conditions de sécurité n'étaient pas réunies pour le bon déroulement de la rencontre,

Attendu que l'homologation des installations n'est pas indispensable pour les épreuves de Jeunes organisées par la Ligue mais il faut toutefois que les buts soient garnis de filets et que le terrain soit régulièrement tracé,

Par ces Motifs,

La Commission dit MATCH à JOUER

→ La Commission **décide de FIXER la rencontre ci-dessus au 26 NOVEMBRE 2017**. Les Clubs peuvent dès maintenant s'entendre pour le jouer en semaine (accord écrit des 2 Clubs)

⊙

U15 EXCELLENCE (R1)

MODIFICATION AU CALENDRIER

La rencontre ci-après *initialement prévue le 05 Novembre 2017* annulée à l'avance suite au **terrain Impraticable (arrêté municipal)** :

↩ 22450.1

SPORT 2 CŒUR / OL ALES

Est REPORTEE au 26 NOVEMBRE 2017

Le Président de séance
Monsieur JULLIAN